

Cyber-attaques : AFNOR publie un guide de référence pour sortir de la crise par le haut

Une quarantaine d'organisations, publiques et privées, ont mis en commun leurs récits et leurs méthodologies au lendemain d'une cyberattaque qu'elles ont vécue directement ou indirectement. Il en ressort un guide majeur de référence nationale : « AFNOR Spec cyber-résilience, reconstruction du système d'information et continuité d'activité en cas de cyberattaque paralysante ».

La question n'est plus de savoir si vous serez attaqué, mais quand cela vous arrivera. Devenues monnaie courante, les cyberattaques ont frappé 54 % des entreprises françaises en 2021. Celles-ci perdent alors en moyenne 27 % de leur chiffre d'affaires, tandis qu'on estime à 50 000 euros le coût médiant d'une cyber attaque (chiffres source CESIN).

Sous le pilotage d'AFNOR, plus d'une quarantaine d'acteurs – hôpitaux, télécoms, assureurs, banques, etc. – ont mis en commun leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de cyber-résilience dans un guide de référence. Destiné aux équipes DSI et RRSI, celui-ci fournit un état de l'art des actions à déployer dans la perspective d'un redémarrage de système d'information dégradé par une cyber-attaque et d'un fonctionnement en mode perturbé ou dégradé étalé sur plusieurs semaines. Il répond notamment à la question « Comment envisager la continuité d'activité de l'organisation hors SI nominal tout en menant en parallèle la reconstruction de celui-ci ? ».

Un guide d'intérêt général

« Tous les contributeurs ont souhaité participer dans le but de partager leur expérience. AFNOR a vécu une cyber-attaque en février 2021. Notre mission d'intérêt général nous engage justement à aller vers ce type d'enjeux, en recueillant les meilleures pratiques pour prévenir, gérer et résoudre, car se relever d'une cyber-attaque est une véritable course contre la montre. Plutôt que de réinventer des solutions et de partir de zéro, les futures victimes pourront s'appuyer sur ce guide

de opérationnel », commente Mélissa Jean, cheffe de projet AFNOR. Mis à disposition gratuitement, le guide relève aussi combien la reconstruction dépasse la seule fonction SI et devient un projet transverse à toute l'organisation, avec une forte dimension humaine et collective. Enfin, les petites structures ne sont pas en reste, puisqu'elles sont encore plus exposées au risque cyber, une annexe leur est donc dédiée.

Liste des participants

3DS OUTSCALE ● AD NORMANDIE ● ADENIUM BRG ● ADVENS ● AFNOR ● AIRBUS CYBERSECURITY SAS ● CAP GEMINI ● CEFYS CERCLE DES FEMMES DE LA CYBERSECURITE ● CGI France ● CNC EXPERTISE ● COOPERL ARC ATLANTIQUE ● CREDIT AGRICOLE S.A ● EXATRACK ● FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE ● FRAMATOME ● HABITAT 76 ● IHEMI ● IMDR ● INSTITUT POUR LA MAITRISE DES RISQUES ● LA FRANCE MUTUALISTE ● LEADER INTERIM ● MINISTERE DE L'INTERIEUR SG / DNUM ● MINISTERE EUROPE ET AFFAIRES ETRANGERES ● MUTEX ● ORANGE ● ORANGE CYBERDEFENSE FRANCE ● SDIS SCE DEPT INCENDIE SECOURS ● SECINFRA ● THALES SIX GTS FRANCE

[Télécharger l'AFNOR Spec](#)
[Découvrir d'autres témoignages](#)

Qu'est-ce qu'une AFNOR Spec ?

Une AFNOR Spec est un document cadre disponible rapidement et d'application volontaire. En complément de sa gamme classique de normes volontaires, à l'instar d'autres organismes internationaux, AFNOR a créé un dispositif permettant de bénéficier d'un document cadre de manière accélérée : l'AFNOR Spec. Ce document de référence est élaboré sous le pilotage d'AFNOR avec un tour de table resserré mais représentatif, et moins d'itérations. Il est obtenu par consensus avec les différentes parties prenantes. C'est un premier palier d'une démarche de normalisation. Avec la possibilité d'aller naturellement, et de manière facilitée, vers une norme française et/ou internationale.

A propos d'AFNOR Normalisation

Mobilisée en faveur d'une économie durable, l'Association française de normalisation (Loi 1901) agit pour la création d'un langage commun et l'interopérabilité des filières d'excellence. Elle fédère ceux qui veulent développer un secteur dans les meilleures conditions et réunit autour d'eux toute la chaîne de valeur. Ensemble, ils définissent les principes directeurs d'une activité et élabore une norme, partagée et volontaire. Près de 20 000 représentants d'entreprises, d'associations, de fédérations et de l'Etat participent chaque année à cet exercice de co-construction. Un outil indispensable pour favoriser le progrès et faire rayonner l'innovation tricolore, puisqu'AFNOR représente la France dans les instances de normalisation européenne (CEN-CENELEC) et internationale (ISO). Franck Lebeugle est le directeur des activités de normalisation d'AFNOR. Service presse : Anne-Lise François - 01 41 62 85 55 - presse@afnor.org